

VILLAGE DE POINTE-VERTE
PROCÈS VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE

Date : le lundi 30 septembre 2019
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

Normand Doiron, maire
Maxime Lejeune, maire adjoint
Brigitte Guitard, conseillère

Était absent : Roger Guitard, conseiller

Employée présente :

Donna Landry-Haché, directrice générale et greffière

Maire Normand Doiron constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte à 19 h.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 121-19

Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements indiqués ci-dessous.

- Point 18. « Affaires nouvelles » : 18. a) Gala de prix d'excellence en affaires

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – néant

5. Présentations diverses – néant

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes

a) Résolution - Réunion extraordinaire du 26 août 2019

Résolution : 121-19

Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 août 2019 soit accepté avec corrections.

- L'entête du « Procès-verbal » doit être au singulier.
- Noter l'absence du conseiller Roger Guitard.
- « Employés présents » doit être au singulier.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution - Réunion ordinaire du 26 août 2019

Résolution : 122-19

Proposée par : Brigitte Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 août 2019 soit accepté avec corrections.

- L'entête du « Procès-verbal » doit être au singulier.
- Noter l'absence du conseiller Roger Guitard.
- « Employés présents » doit être au singulier.
- Ajouter l'échelle salariale concernant l'embauche de la nouvelle agente du développement communautaire et de la communication : la directrice est autorisée d'offrir 46 000 \$ (le plus près de l'échelle étant 46 005 \$ par année et est autorisé de négocier jusqu'au montant maximal de 50 000 \$ (le plus près de l'échelle étant 49 696 \$) suite à une approbation verbale des deux maires.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution - Réunion extraordinaire du 29 août 2019

Résolution : 123-19

Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 août 2019 soit accepté avec corrections.

- L'entête du « Procès-verbal » doit être au singulier.
- Noter l'absence du conseiller Roger Guitard.
- « Employés présents » doit être au singulier.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux – néant

8. Rapport du maire

a) Résolution – Rapport du maire

Résolution : 124-19

Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que le rapport du maire ainsi que le compte rendu de ses dépenses mensuels soient acceptés tels que présentés.

Pour : 2

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

9. Rapport des comités – néant

10. Finance

a) Résolution

Résolution : 125-19

Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Brigitte Guitard

Que les états de résultats pour le village soient acceptés tels que présentés pour les mois d'avril à août 2019.

Pour : 2

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Contre : 0

b) Projets 2020

En raison de l'exercice budgétaire 2020, le maire demande aux membres du conseil de faire parvenir une liste des projets souhaités pour 2020.

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro – néant

12. Affaires communautaires et tourisme – néant

13. Urbanisme et aménagement – néant

14. Affaires régionales – néant

15. Affaires diverses

a) Ambulance NB – article (Dalhousie)

16. Correspondances

17. Travaux Public / Transport / Environnement

a) Mise à jour des travaux

- i. **Bateau** : Voulant recevoir le bateau « Loup Marin » gratuitement afin de l'utiliser comme arrêt et attrait touristique, les membres du conseil confirment qu'il n'aura aucun échange monétaire; comme discuté au préalable.
- ii. **Cénotaphe** : Le maire demande à la directrice de faire les mises à jour du projet ainsi que le budget.

iii. Résolution - Thermopompes (Grande salle)

Résolution : 126-19	Proposée par : Maxime Lejeune
	Appuyée de : Brigitte Guitard
Que le contrat pour le placement de deux (2) thermopompes dans la grande salle à l'Hôtel de Ville soit accordé à <u>Comeau Électrique</u> à la somme de <u>7 044.08 \$ plus taxe (1 056.61 \$) = 8 100.69 \$.</u>	
Pour : 2	RÉSOLUTION ADOPTÉE
Contre : 0	

18. Affaires nouvelles

- a) Gala de prix de l'excellence en affaires le jeudi 24 octobre 2019 au Danny's Inn à Beresford de 18 h à 21 h :
Maire Doiron annonce la réception de l'invitation de la part de la Chambre de commerce Chaleur et demande qui est intéressé à participer. Tous présent, ainsi que leurs conjoints.es confirment leur intérêt.
 - La directrice est demandée de réserver les places dès possible.

19. Levée de la réunion

Prochaine réunion ordinaire est le lundi 28 octobre 2019 à 19 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 12.